

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; *RAFFIN Karine (suppléante)* ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle ; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE FLOC'H Éric ; PAGNY Gilles ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	62
Procurations	13
Votants	75
Absents	13

DEL2023-12-280**CONVENTION D'OBJECTIFS 2024-2026 ENTRE L'AGGLOMÉRATION ET L'OFFICE INTERCOMMUNAL DU TOURISME**

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, qui pose le principe de rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre avec comme axes prioritaires le renforcement de la dynamique touristique du territoire et le tourisme vert ;

Vu la délibération du 27 novembre 2018 validant la stratégie touristique 2017-2022 ;

Vu la délibération du 14 novembre 2023, validant la modification des statuts de l'office de tourisme ;

Vu la délibération du 30 mai 2023 validant la stratégie Nouvelles Dynamiques Territoriales ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens entre l'Agglomération et l'Office de Tourisme, et ses avenants ;

Vu l'évaluation de la stratégie touristique 2017-2022 et qu'il en ressort qu'il convient de tenir compte :

- du bilan des actions réalisées,
- des nouvelles tendances,
- du contexte socio-économique et environnemental actuel
- des problématiques suivantes :
 - o la volonté de limiter les déplacements et de privilégier le tourisme de proximité
 - o la nécessité de préserver l'environnement
 - o l'utilité de développer des partenariats publics- privés et de faire converger les projets afin de les rendre plus efficaces.
 - o l'intérêt de mettre l'habitant au cœur
 - o le souhait de mettre en place une économie vertueuse
 - o le besoin de ressourcement, de retour à la nature

Considérant la cohérence et le lien qui existent entre la stratégie Nouvelles Dynamiques Territoriales et la stratégie touristique redessinée ;

Considérant le besoin de réinterroger les missions de l'office de tourisme et la nécessité d'opérer un rapprochement entre l'office de tourisme et l'agglomération afin de mettre en œuvre l'ensemble des politiques de l'agglomération ;

Considérant l'arrivée à échéance de l'actuelle convention d'objectifs et de moyens au 31/12/2023 ;
Considérant qu'il convient de détailler l'ensemble des missions et objectifs que l'agglomération entend confier à son office de tourisme pour les 3 années à venir par le biais d'une convention effective du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026 ;

Considérant que sera fixé dans cette future convention d'objectifs et de moyens 2024-2026 le cadre pour mener une évaluation fine des actions conduites par l'office pour le compte de l'agglomération grâce à la définition d'indicateurs ;

Considérant que cette convention fixe en outre les modalités de détermination et de versement de la subvention annuelle attribuée à l'office de tourisme ;

Délibération

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité:

- Approuve la nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre l'agglomération et l'office de tourisme Guingamp-baie de Paimpol pour la période 2024-2026 ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention et ses avenants éventuels, et à la mettre en œuvre.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU

